

## Une importante capture Quatre arrestations au Grand Café

**S'agit des audacieux voleurs  
qui ont dérobé de l'ordre de Lille**  
Le tableau est retrouvé

Le centre de la ville a été mis en émoi, mardi midi, par le quadruple arrestation d'individus correctement vêtus qui étaient descendus au Grand Café, siège Grand-Place, à l'angle des rues de l'Hôtel de Ville et de la rue de Tournai.

Il s'agissait d'audacieux voleurs qui avaient volé au Palais des Beaux-Arts, à Lille, un tableau du Musée.

Un tableau a en effet été volé, dans le Musée de Lille, lundi après-midi. On observe, au sujet de ce vol, la discréption la plus absolue de façon à découvrir la piste des malfrats et de retrouver, si possible, l'œuvre dérobée. Cette tactique a pienement réussi.

### UNE AUTO EMMENE LES VOLEURS A LILLE

Mardi matin, à l'ouverture du Palais des Beaux-Arts, le gardien de la salle des spectacles constatait la disparition d'un des panneaux exposés dans l'angle gauche de cette salle. Ce panneau sur bois, haut de 75 cm., large de 28, dont la partie supérieure est triangulaire, est orné d'un cadre à cinq branches, terminé par un fleuron. L'auteur inconnu appartient à l'école provencale du XIV<sup>e</sup> siècle. Ce tableau représente Saint Paul vêtu d'une tunique bleue, tenant une épée, de la main droite, et de la main gauche, le livre des épîtres.

Le fond doré à l'albumine est orné de dessins entre eux polis au bruniros. Très intéressant il ne constitue pas cependant une pièce de grande rareté. Le gardien prévint aussitôt de sa découverte M. Théodore, conservateur du musée. Le vol était indéniable car les fils de los fixant le tableau au mur avaient été coupés et pendus aux pitons fichés dans le mur. Sans perdre de temps M. Théodore téléphona à la brigade mobile pour demander que les recherches soient immédiatement commencées.

### LES RECHERCHES

M. Walter, commissaire de police envoia ses inspecteurs dans toutes les directions. Il fit surveiller particulièrement les environs de la frontière car il était à prévoir que les voleurs chercheraient à fuir en Belgique pour y vendre leur butin.

Les recherches étaient difficiles car on ne soupçonnait personne et on ignorait complètement quand et comment le panneau avait été enlevé.

Cependant les voleurs de musée sont à peu près tous connus et signalés. Si les policiers venaient à rencontrer quelques-uns de ces individus suspects, il y avait de grandes chances que ce fussent les coupables. C'est en effet, ce qui se produisit : un groupe d'inspecteurs placés sous les ordres de M. Lisparle, commissaire avait été chargé des investigations du côté de Tourcoing.

Mardi matin, les policiers trouvèrent la trace de quatre personnes dont les allures louche avaient été remarquées. Ces quatre individus furent suivis sans qu'ils aient pu se douter de la surveillance dont ils étaient l'objet.

### A TOURCOING, AU « GRAND CAFÉ »

Vers neuf heures, quatre individus paraissant âgés d'une trentaine d'années se promenaient aux abords du Grand Café Pierre, quand ils furent accostés par un homme aux cheveux roux, qui les invita à prendre une cigarette.

Les quatre individus furent suivis sans qu'ils aient pu être reconnus ensemble un moment. L'amitié de rencontre prétendant une course dans le voisinage sortit, mais son absence fut de courte durée. Sur ces entrefaites, deux des individus avaient également quitté leurs amis pour aller faire une promenade en ville.

### LA POLICE FAIT IRruption DANS LE CAFÉ

Deux des individus avaient repris la conversation avec l'homme rouge, quand soudain vers onze heures et quart, un nouveau groupe de six hommes faisait irruption dans le Café et se dirigeait vers le trio qui se trouvait assis près de la grande baie, à proximité de la porte d'entrée. Les nouveaux n'étaient autres que les policiers de la brigade mobile, ayant à leur tête M. Lisparle. Celui-ci s'approcha de la table où les innocents étaient attablés en disant : « Nous allons prendre un verre ». Puis aussitôt, il mit la main au collet des deux consommateurs qui se trouvaient en compagnie de l'homme rouge, en prononçant la formule sacramentelle : « Au nom de la loi, je vous arrête ». Les deux hommes qui n'avaient opposé aucune résistance furent aussitôt dirigés vers le poste central de police de l'Hôtel de Ville.

### EN FUITE

Peu de temps après, les deux autres individus qui avaient quitté leurs amis, se dirigeaient vers le Grand Café. Informés de leur retour par téléphone, les inspecteurs de la brigade mobile accoururent à nouveau. Mais à leur aspect, les deux individus s'empressèrent de prendre la fuite. Dans leur affolement ils réussirent se jeter dans la gueule du loup.

En effet, ils prirent le chemin du poste central de police, poursuivis par les policiers.

### UN COUP DE REVOLVER

L'un des inspecteurs déchargea alors un coup de revolver en l'air. Le bruit de la détonation, donna l'envie au poste. Les agents Forceville et Moudart vinrent passer l'un des tuyards et ils se mirent à sa poursuite.

### PINCES

Après une course de quelques centaines de mètres, ils purent l'arrêter, rue Gaspard. Le prisonnier essaya de se débattre, mais il avait

Festivities du JOURNAL DE ROUBAIX  
du jeudi 19 mai 1913

N° 39.

## Le Brossleur Noir DRAME DES TERREURS D'AFRIQUE Par Armand de LANROSE

La personnalité du commandant Deval était trop haute, trop digne pour que les Nolis visent en mal qu'il s'occupât de mouler l'esprit de leur fille aînée.

Tout au contraire, il en étaient fort flattés.

Simonet de même estimait admirable ce que son supérieur voulait bien se donner le peine de faire au bénéfice de sa femme, ainsi amenué peu à peu à une culture qu'elle s'est jamais préoccupée.

Il en profitait pour se perfectionner, lui, dans son instruction militaire et coloniale en quittant plus le commandant et le chef de district belges.

Et ceux-ci avec cette bonhomie si attachante, avec cette patience inlassable, avec cette méthode rigoureuse qui sont le propre du caractère national, lui racontaient détaillé par détail, tout ce que la Belgique avait fait au Congo sur l'initiative générale de son grand roi mort, comment elle y avait réussi des progrès, tous novices en colonisation qu'elle fut.

Albert Nolis et sa sœur Hubertine ne la

heureusement à faire à forte-partie. Le second individu fut capturé dans le square de l'Hôtel de Ville, par les inspecteurs de la brigade mobile.

Ces deux individus furent amenés au poste de police en compagnie de leurs amis.

### LE TABLEAU EST RETROUVE

Un même temps, un inspecteur appartenait un paquet appartenant aux individus arrêtés et qui avait saisi sur une table au Grand Café. Ce paquet était rectangulaire et recouvert d'un cartonnage. On l'ouvrit et on constata qu'il renfermait le tableau volé à Lille.

L'un des prisonniers, un petit bâillon, à l'accident méridional, se plaignait d'une douleur au mollet droit. Il prétendait avoir été touché par le coup de feu des policiers qui lui donnaient la poursuite.

Mais le vêtement de celui-ci ne portait aucune trace de projectile. Les quatre individus ont été fouillés et dépoussierés de tout ce qu'ils avaient sur eux. M. Lisparle les fit ensuite ligoter solidement.

### UNE AUTO EMMENE LES VOLEURS A LILLE

Les inspecteurs essayèrent alors de les questionner, mais ceux-ci se montrèrent très réservés. M. Lisparle téléphona à Lille afin d'enoyer l'automobile de la brigade pour effectuer le transfert des prisonniers. A une heure, ceux-ci quittaient Tourcoing sous bonne escorte.

### L'IDENTITE DES VOLEURS

Les prisonniers déclarèrent se nommer Robert Evely, 30 ans, habitant à Lille ; Martin Louis, 28 ans, Bernard Vincent 27 ans, et Robert Lemoine, 29 ans.

Robert Evely, dont la police connaissait les relations avec un monde spécial de Bruxelles et d'Anvers (il se serait livré à un odieux trac), a avoué qu'il devait livrer le panneau à un antiquaire belge, qui lui avait promis deux mille francs.

### Les Retraites ouvrières

#### LA DELIVRANCE DES CERTIFICATS DE VIE AUX RETRAITES

Le Mairie nous communiquera la note suivante : Les assurés retraités par application de la loi du 5 avril 1910 sont informés que depuis 2 mai, les certificats de vie qu'ils doivent produire pour obtenir le paiement des arérages au 1<sup>er</sup> mai courant, leur seront délivrés à l'Hôtel de Ville (rez-de-chaussée), bureau spécial, de 8 heures et demie du matin, à 4 heures du soir, sans interruption.

### Les permis de construire

Trente-trois demandes d'autorisation de construire, formant un ensemble de 25 maisons destinées à l'habitation, trois bâtiments à usage de magasins et bureaux, le reste consistant en agrandissements, surélévation, transformations diverses, etc., ont été déposées au bureau d'hygiène au cours du mois de mars dernier. Vingt-cinq permis de construire ont été délivrés immédiatement, les autres n'ont pu l'être qu'après rectifications et additions aux plans déposés, à l'effet de les mettre en concordance avec le règlement sanitaire et la loi du 15 février 1910 (hauuteur des pièces destinées à l'habitation de jour et de nuit, cube d'un mètre, distance d'observation entre les façades d'aisances, citernes, et puis, épaisseur de murs de fosses d'aisances, issues sceptiques, tout-à-l'égout, etc.).

Deux contraventions ont été relevées à la charge de deux propriétaires différents pour avoir fait construire des immeubles sans avoir sollicité et obtenu l'autorisation préalable; l'exécution des travaux a été immédiatement suspendue et n'a pu être reprise qu'après autorisation réglementaire.

### LES FÊTES DE QUARTIERS

#### DANS LE QUARTIER DE LA MALSENCE POUR LA SAINT-Louis

Depuis plusieurs années, les fêtes organisées dans le quartier de la Malsençce, ont obtenu un plein succès ; chaque fois, la Commission organisatrice a su, par le choix des programmes, l'abondance des divertissements et le nombre des attractions, attirer une audience considérable de visiteurs.

Cette année encore, à l'occasion de la Saint-Louis, les 24, 25 et 26 aout, les habitants du quartier revivront ces beaux jours de plaisir. Nous apprenons, en effet, qu'une Commission provisoire s'est réunie mardi dernier, et sur convocation adressée par M. Barbier, conseiller municipal, et sous sa présidence.

A cette réunion, plusieurs projets ont été présentés ; tous sont remarquables, tant par leur originalité, que par leur variété ; une Commission définitive sera nommée sous peu, pour arrêter le programme qui sera publié prochainement.

### Une Tentative de Suicide au Blanc-Seau

Un marchand de légumes, M. Soen, domicilié au Petit-Tourcoing, à Mouvaux, longeait le canal, mercredi matin, vers sept heures et demi, quand arrivé à la hauteur de la passerelle du Blanc-Seau, il aperçut le docteur Aerts à constater une entorse à l'épaule gauche qui nécessitera un repos de trois semaines.

### ARRESTATION D'UN EXPULSE.

Le service de la sûreté a arrêté un rachasseur, Armand Noirlalize, 31 ans, domicilié à Mouscron, qui était sous le coup d'un arrêt d'expulsion en date du 12 aout 1909.

Il a été déposé au Parquet après avoir été interrogé par M. Guichard, commissaire de police du 1<sup>er</sup> arrondissement.

### LE CLASSEMENT DES CHEVAUX EN 1913.

La Commission instituée en exécution de la loi pour procéder au classement des chevaux, juments, mulots et mules, susceptibles d'être requis pour le service de l'armée, se réunira à Tourcoing, les 19, 20, 21, 22 et 23.

### Convois Funèbres

#### Monteur PAUL VERGASSE. Membre de la Mutualité Nadaud, décédé à Roubaix, le 20 Avril 1910, dans sa 31<sup>e</sup> année, administré des Sarcophages.

Le 1<sup>er</sup> section, Plantes fleuries et ornementales ; Agencement, objets et autres. Médaille de la Ville de Roubaix, à la mémoire de Paul Vergas.

Le 2<sup>er</sup> section, Plantes vivaces de pleine terre.

Le 3<sup>er</sup> section, Médaille de vermeil grand module, M. Barbez, horticulteur à Flers.

Le 4<sup>er</sup> section, Médaille de vermeil grand module, M. Vanhaeze, horticulteur à Marcq-en-Barœul.

Le 5<sup>er</sup> section, Médaille de vermeil grand module, M. Vanhaeze, horticulteur à Marcq-en-Barœul.

Le 6<sup>er</sup> section, Médaille de vermeil grand module, M. Vanhaeze, horticulteur à Marcq-en-Barœul.

Le 7<sup>er</sup> section, Médaille de vermeil grand module, M. Vanhaeze, horticulteur à Marcq-en-Barœul.

Le 8<sup>er</sup> section, Médaille de vermeil grand module, M. Vanhaeze, horticulteur à Marcq-en-Barœul.

Le 9<sup>er</sup> section, Médaille de vermeil grand module, M. Vanhaeze, horticulteur à Marcq-en-Barœul.

Le 10<sup>er</sup> section, Médaille de vermeil grand module, M. Vanhaeze, horticulteur à Marcq-en-Barœul.

Le 11<sup>er</sup> section, Médaille de vermeil grand module, M. Vanhaeze, horticulteur à Marcq-en-Barœul.

Le 12<sup>er</sup> section, Médaille de vermeil grand module, M. Vanhaeze, horticulteur à Marcq-en-Barœul.

Le 13<sup>er</sup> section, Médaille de vermeil grand module, M. Vanhaeze, horticulteur à Marcq-en-Barœul.

Le 14<sup>er</sup> section, Médaille de vermeil grand module, M. Vanhaeze, horticulteur à Marcq-en-Barœul.

Le 15<sup>er</sup> section, Médaille de vermeil grand module, M. Vanhaeze, horticulteur à Marcq-en-Barœul.

Le 16<sup>er</sup> section, Médaille de vermeil grand module, M. Vanhaeze, horticulteur à Marcq-en-Barœul.

Le 17<sup>er</sup> section, Médaille de vermeil grand module, M. Vanhaeze, horticulteur à Marcq-en-Barœul.

Le 18<sup>er</sup> section, Médaille de vermeil grand module, M. Vanhaeze, horticulteur à Marcq-en-Barœul.

Le 19<sup>er</sup> section, Médaille de vermeil grand module, M. Vanhaeze, horticulteur à Marcq-en-Barœul.

Le 20<sup>er</sup> section, Médaille de vermeil grand module, M. Vanhaeze, horticulteur à Marcq-en-Barœul.

Le 21<sup>er</sup> section, Médaille de vermeil grand module, M. Vanhaeze, horticulteur à Marcq-en-Barœul.

Le 22<sup>er</sup> section, Médaille de vermeil grand module, M. Vanhaeze, horticulteur à Marcq-en-Barœul.

Le 23<sup>er</sup> section, Médaille de vermeil grand module, M. Vanhaeze, horticulteur à Marcq-en-Barœul.

Le 24<sup>er</sup> section, Médaille de vermeil grand module, M. Vanhaeze, horticulteur à Marcq-en-Barœul.

Le 25<sup>er</sup> section, Médaille de vermeil grand module, M. Vanhaeze, horticulteur à Marcq-en-Barœul.

Le 26<sup>er</sup> section, Médaille de vermeil grand module, M. Vanhaeze, horticulteur à Marcq-en-Barœul.

Le 27<sup>er</sup> section, Médaille de vermeil grand module, M. Vanhaeze, horticulteur à Marcq-en-Barœul.

Le 28<sup>er</sup> section, Médaille de vermeil grand module, M. Vanhaeze, horticulteur à Marcq-en-Barœul.

Le 29<sup>er</sup> section, Médaille de vermeil grand module, M. Vanhaeze, horticulteur à Marcq-en-Barœul.

Le 30<sup>er</sup> section, Médaille de vermeil grand module, M. Vanhaeze, horticulteur à Marcq-en-Barœul.

Le 31<sup>er</sup> section, Médaille de vermeil grand module, M. Vanhaeze, horticulteur à Marcq-en-Barœul.

Le 32<sup>er</sup> section, Médaille de vermeil grand module, M. Vanhaeze, horticulteur à Marcq-en-Barœul.

Le 33